

Rapport de la Commission de gestion et des finances de la Paroisse de Lonay-Préverenges-Vullierens sur l'exercice et les comptes 2022

en vue de l'Assemblée paroissiale du 21 mars 2023

Séance tenue le 14 mars 2023 au Centre paroissial, de 20 h. à 21 h. 45

Présents: Jean Fiaux, Bernard Gloor, Jean Martin (rapporteur), membres de la Commission François Maendly, trésorier de la Paroisse, et Jean-François Morier, Président du Comité du Centre paroissial.

Introduction

F. Maendly présente les documents soumis. La manière générale de fonctionner de la trésorerie est restée inchangée (y compris le fait que, tous les quatre mois, le compte PostFinance sur lequel il dispose de la signature individuelle est soumis à Jean Fiaux qui en fait un contrôle exhaustif – de manière à satisfaire à la Recommandation concernant la sécurité financière au sein des paroisses). François M. a avec lui les classeurs de pièces y relatives.

François Maendly reprend les points principaux de la note qu'il a rédigée à l'intention de la commission, dont il rappellera l'essentiel lors de l'Assemblée paroissiale.

Comptes de la Paroisse

Bilan

Il est stable. A noter la constitution d'une provision de CHF 8910, apparaissant en déduction des titres de placement, rendue nécessaire par la baisse des cours boursiers en 2022. Ceci explique que l'exercice 2022 soit déficitaire de CHF 1398 (sans tenir compte de la provision en question, l'exercice aurait été bénéficiaire).

Une simple suggestion : la commission se demande si le Fonds legs ne pourrait pas être intégré à la Provision générale.

Profits et pertes

La commission examine, avec les explications du trésorier, les documents présentant le bilan au 31 décembre 2022 et les tableaux résumés de produits et charges pour 2022.

Au chapitre des *calendriers et dons divers*, on constate en 2022 une diminution de l'ordre de cinq mille francs ; pas forcément inquiétante (elle pourrait être transitoire) mais qu'il faut garder à l'esprit. Stabilité pour ce qui concerne les offrandes lors des cultes.

Ventes et bazars : cette rubrique inclut la recette du souper saucisses 2021 à Denges. On remercie., ainsi que les Dames de cœur d'Echandens pour leur bonne contribution.

Le trésorier a obtenu de l'EERV les chiffres des contributions à *Terre Nouvelle* des fidèles de notre paroisse. Elles ont quelque peu baissé, de 21'000 francs en 2021 à 19'000 en 2022 (environ).

Charges : on observe qu'elles, et leur total, sont demeurées pratiquement identiques aux chiffres de l'exercice précédent

Centre paroissial

Les charges ont augmenté de CHF 2500.-, augmentation principalement liée à l'achat de nouveaux luminaires moins gourmands en énergie.

Les recettes des locations et du bar sont en hausse, bénéficiant de la fin des mesures de restriction covid.

Les dons et attributions ont passé de CHF 14700.- à CHF 8180.-. Ceci est dû au fait que la paroisse, comme prévu, a cessé d'accorder un soutien annuel de CHF 5000. - (qui a été accordé durant huit ans).

Le bénéfice de CHF 5036.85 est viré à la provision pour entretien/rénovation.

Discussion

Les commissaires, le président du Centre et le trésorier ont un large débat sur la situation actuelle et certaines perspectives. Pour le Centre, les possibilités de location sont déjà bien utilisées ; il est difficile d'envisager de le louer pour plus d'une manifestation par weekend. Au sous-sol, des espaces ont été loués à des groupes pour entreposer du matériel (sans y faire de travaux particuliers). La question de l'installation d'un beamer reste en suspens.

On rappelle l'organisation au Centre de trois repas avec conférence ou danse dans le passé récent. Le comité réfléchit à reconduire de telles rencontres. A cet égard, un membre relève que des réunions sur des thèmes plus directement liés à la vie spirituelle seraient appréciés de certain-es.

Conclusion et remerciements

En général, la commission se dit très satisfaite de cette séance et des explications reçues.

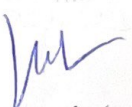
Elle tient à exprimer sa vive gratitude à nos pasteurs et diacre, au Conseil paroissial, au Comité du centre, notamment son président, et aux autres personnes qui s'en occupent, au Secrétariat et à toutes les personnes qui s'engagent pour que la vie paroissiale reste substantielle et diversifiée. Elle remercie François Maendly pour son travail impeccable. Elle a aussi un sentiment de vive gratitude pour Ira Jaillet, qui nous a quittés l'an dernier pour poursuivre son ministère à Avanches.

La commission propose à l'Assemblée paroissiale :

- d'accepter le bilan et les comptes 2022 de la Paroisse et les comptes du Centre,
- d'en donner décharge au trésorier.

Elle sait gré à l'Assemblée paroissiale, au Conseil et au Comité du Centre de l'attention qu'ils porteront aux divers points du présent rapport.

Echandens, le 15 mars 2023. La Commission de gestion et des finances :


Jean Martin (rapporteur)


Bernard Gloor


Jean Fiaux